

SAINT-BLAISE Le plan d'aménagement local des Chauderons largement accepté. Conseillers généraux en ébullition

SANTI TEROL

Un important pas a été franchi en vue de la réalisation du projet d'habitation Les Chauderons, à Saint-Blaise. Jeudi soir, les conseillers généraux ont validé la modification partielle du plan d'aménagement local et la demande de crédit de 1,875 million de francs pour les travaux d'équipement et d'amélioration de cette parcelle constructible.

Le score est net et sans appel: les deux objets ont été acceptés par 29 voix contre deux et une abstention. Ce qui ne signifie pas que le rapport du Conseil communal soit passé comme une lettre à la poste. Loin de là.

Coup de gueule

En abordant le sujet, le président de commune a violemment réagi à un courrier, jugé à la limite de la diffamation, d'un habitant du village, au nom de l'Association pour le développement harmonieux de Saint-Blaise. Son propos a été jugé «égoïste et fallacieux», entre autres, par Alain Jeanneret. Cette lettre ouverte dénonce ce que l'association pense être des prises de liberté avec les règlements et recommandations. Une «tromperie réglementaire»



Jeudi soir lors de la séance du Conseil général, les esprits se sont un peu échauffés à propos de la parcelle des Chauderons. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

au sujet de la hauteur des immeubles projetés; un «régime d'exception réglementaire» concernant ces hauteurs minima; des «dissimulations financières» à

propos de l'élimination des eaux usées ainsi que de «graves dangers» pour les cyclistes. La lettre conclut au renvoi du dossier en commission pour une mise en conformité.

Interprétations divergentes

Rien de tel pour les commissions des Services industriels, des Travaux publics et de l'Urbanisme. Toutes ont approuvé le rapport de l'exécutif. Elles ont parlé de cohérence des équipements avec le projet, en admettant qu'il faudra être attentifs à certains points, à l'instar du chemin de chantier à aménager.

Dans la foulée, le PLR Charles Constantin s'est livré à une description des opposants: si certains ont peut-être de bonnes raisons à faire valoir, d'autres sont taxés de procéduriers, grincheux, jusqu'au-boutistes, tacticiens ou stratèges avec «un même objectif: faire couler le projet».

A ceux-ci, Charles Constantin a opposé le besoin de promouvoir «un projet immobilier qui avant tout est un projet de développement». Le PLR a justifié la position du groupe par ce constat: entre 2013 et 2016, Saint-Blaise a perdu 1,2% de sa population. D'où la nécessité d'attirer de

nouveaux et bons contribuables, au travers des 49 unités (voire plus) à ériger aux Chauderons.

Toute autre interprétation de Dominique Quiroga, de l'Entente (mouvement qui n'avait pas donné de consigne de vote). Elle a regretté que ce projet vieux de vingt ans ne s'inscrive pas, même relifté, dans l'équilibre écologique voulu aujourd'hui. Et de critiquer ce «projet immobilier excentré, sans accès adéquat» qui sera doté «d'une desserte en transports publics anecdotique».

Largement acquis au projet, le Parti socialiste a regretté le peu

ÉLECTRICITÉ DANS L'AIR

La perspective d'une fondue en commun à l'issue de la séance du législatif n'a pas freiné l'appétit en informations des élus. De très, très larges majorités ont néanmoins sanctionné les demandes de crédit de l'exécutif. Celui de 214 000 francs pour le renforcement des réseaux des SI a passé à l'unanimité. Tout comme celui de 355 000 francs pour la construction d'une station électrique aux Terrasses Volantes. Les 150 000 francs pour la campagne de réfection des routes et murs communaux et l'extension de l'éclairage public n'a subi qu'une abstention. Sept élus se sont par contre abstenus sur le règlement fixant la redevance électrique en faveur des énergies renouvelables. La proposition socialiste de fixer cette taxe à 0,5 centime par kWh au lieu de 0,3 centime a été refusée par 16 voix contre 14 et 2 abstentions. L'arrêté a ensuite recueilli 25 votes favorables. Quant au budget 2018 (solde positif de 76 000 francs), il a été accepté par 30 voix et deux abstentions.

de mixité que proposeront les nouveaux appartements. Par contre, il relève l'effort consenti par la commune pour améliorer les voies d'accès au futur quartier. A titre personnel, Laurent Zago a déploré que le Conseil communal n'ait pas procédé à une large consultation de la population, préférant «passer en force».

Par ailleurs, certains élus n'ont pas apprécié que les opposants aient pu les interpeller par voie électronique. Comment ont-ils obtenu nos adresses privées ou professionnelles?, s'est interrogé le PLR Didier Wuillemin. ○

« Avec Les Chauderons, il s'agit d'un projet immobilier qui avant tout est un projet de développement. »

CHARLES CONSTANTIN CONSEILLER GÉNÉRAL PLR

ÉCONOMIE Changement en vue aux Caves du palais.

Le rugby pro lâche Neuchâtel

Neuchâtel ne sera plus la base arrière du rugby européen. L'European Professional Club Rugby (EPCR) quittera le canton pour Lausanne en début 2018. La proximité avec l'aéroport de Genève et la perspective d'avoir pour voisins de nombreuses fédérations sportives auraient eu raison des atouts neuchâtelois.

La société, venue s'installer aux Caves du palais en 2014, était une des rares acquisitions directe à mettre au crédit récent de la promotion économique. Un investissement étranger qui a permis de créer une vingtaine d'emplois. Une trentaine de postes étaient attendus, à terme. Las, la relation de Neuchâtel avec le Rugby a fait long feu. Pour des raisons stratégiques, mais pas seulement.

A Neuchâtel, personne ne tient particulièrement à évoquer ouvertement le rugby. Le Service cantonal de l'économie est en pleine transition, après le départ de son chef de service Christian Barbier et du responsable de la promotion économi-



Un étage des Caves du Palais est disponible. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

que Alain Barbal. Départs qui interviennent après une année difficile, avec le départ de Medtronic et Autodesk. Et c'est sans parler de Ferrier, une entreprise prometteuse de cosmétique inaugurée en 2015 et qui a tout bonnement disparu (notre édition du 2 novembre 2017).

Un proche du dossier évoque aussi un contexte plus personnel. Bien que l'EPCR soit étranger aux domaines stratégiques fixés par le canton pour attirer des entreprises (comme la pharma, l'horlogerie ou d'autres), son arrivée aurait été favorisée

par des relations personnelles, qui se sont soldées par une implication personnelle du premier directeur. Une volonté d'intégration qui n'aurait pas été aussi présente chez le nouveau directeur, Vincent Gaillard, en poste dès 2015.

Désormais, la gérance Naef, propriétaire du bâtiment des Caves du Palais, a mis l'étage concerné en vente (il s'agit d'une PPE), mais cherche également à louer, comme l'indique son directeur Patrice Pasquier. 400 mètres carrés de bureau sont disponibles. ○ LUC-OLIVIER ERARD

HAUTS-GENEVEYS La Grimpette de la Bosse est de retour.

Les inscriptions sont ouvertes

La Grimpette de la Bosse remet le couvert! L'équipe de VTT et Détente organise la 2e édition de la course de ski alpinisme, qui passera par Tête-de-Ran et le sommet de la Serment. Le départ sera donné le vendredi 12 janvier dès 18h30 au départ du télésiège des Hauts-Geneveys.

Jusqu'au 10 janvier pour s'inscrire

Les inscriptions sont ouvertes! Le délai est fixé au mercredi 10 janvier, 20h (attention places limitées, 130 au maximum). Il est possible de s'inscrire sur place avec un supplément de 10 francs, entre 16h30 et 18h, sous réserve des places disponibles.

Selon les conditions météorologiques, la course et le parcours pourront être modifiés et peut-être même couru à pied entièrement ou en partie. Actuellement, la région profite d'un enneigement précoce idéal.

Créée l'an passé, la catégorie populaire a connu un vif succès. Elle sera donc reconduite cette

année (départ 30 minutes avant les autres et sans chronométrage). Elle permet de découvrir le parcours, sans pression, entre amis ou en famille. Le trajet reste le même, accessible aussi aux amateurs de ski alpinisme. Soit 510 mètres de dénivelé pour 5,3 kilomètres de parcours.

Année de Patrouille des glacières oblige, une catégorie «Patrouille à 3» est organisée cette

année, destinée aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

Fondue du coin comprise

La course coûte 30 francs par participant, fondue et prix souvenir compris. Le repas sera préparé par le restaurant situé au départ du télésiège des Gollières, avec du fromage local. ○ AFR

Infos et inscriptions: www.lesvieilleslattes.ch



La course de ski alpinisme lors de la première édition. ARCHIVES LUCAS VUITEL